COMITE DIRECTEUR

9 JANVIER 2021 – 9H00 EN VISIOCONFERENCE

Présidence : Alain DOUCET

Membres présents : Christian ABEILHE, Michèle ANDRE, Alain AZPIROZ, Evelyne BARTHES, Annette BERBOUS, René BES, Annie BOURDALLE, Jocelyn BROUSSE, Francis CAZENEUVE, Daniel COLLET, Pierre CROS, Julie CUMINETTI, Jean-Louis DAVID , Frédérick DEDIEU, Aude D'ORSI, Daniel FABRE, Gérard FOURQUET, Isabelle GELY, Christophe GIL, Françoise JAMMES, Pierre JEAN MARIE, Jean Claude LEGENDRE, André LEYMAT, Antoine MARTINEZ, Jean-Marc MOREAU, Jean Yves MOURET, Laetitia PACHOUD, Alain PALAUSSE, Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Stéphane PINASSEAU, Jean POUS, Bernard PUJOL, Alain REY, Ghislaine ROSSIGNOL, Michel RUAMPS Max SANTA, Rolland SORMANI, Claude SOUTADE, Jean Claude TARDIEU, Gérard TUGAS, Michel VIGIER, Thierry VIGNOBOUL, Bernard VIVIES, Jacques ZOCCHETTO

Excusé(e)s : Benoît CASTANEDO, Didier CEYSSON (représenté par Cédric GARCIA), Alain MACCHION, Matthieu MONCHAUX, Bernard VAUR

Invité(e)s : Pierre CIBOT, Eric DORIA, Christian GALONNIER, Cédric GARCIA, André LAUR

COMMUNICATION DU PRESIDENT

Alain DOUCET présente tous ses vœux aux participants. Il affirme le soutien de tout le Comité Directeur à Daniel FABRE qui traverse une situation difficile. Daniel s'exprime sur ce sujet.

Alain DOUCET informe de l'envoi par Christian DULLIN d'un bilan des effectifs par famille (dirigeants, éducateurs..) au niveau national. Celui-ci laisse apparaître une baisse des effectifs de 6%. Il regrette que ce bilan soit établi d'une manière globale et non par Ligue.

Jean Yves MOURET fait un retour de la dernière réunion des Secrétaires Généraux de Ligues avec le Secrétaire Général de la FFR. Les thèmes abordés : le point sur les effectifs, perception de la situation actuelle face à la crise sanitaire, et l'accord sur l'APLD qui a été signé pour la plupart des Ligues avec maintien du salaire sur certaines.

Le Président évoque un litige en rapport avec la non convocation de Franck VALERIO à une réunion de la commission nationale des EDR, alors qu'Il en est membre. Jean-Claude TARDIEU a intégré cette commission.
Julie CUMINETTI précise que la Commission Nationale des EDR se divise en 2 parties : une commission générale et une commission spécifique des M14 ans dont Franck VALERIO est membre.

Le Président fait une information sur les retombées de la RIF vers les clubs et en précise les contours. Il signale la position d'un partenaire du Racing Club de France qui a décidé de verser une manne financière aux clubs formateurs des joueurs franciliens.

VALIDATION DES PV

Le PV du comité directeur du 19/12/2020 est validé à l'unanimité.

CRISE SANITAIRE

Alain AZPIROZ annonce que la prochaine réunion des « Covid Managers » aura lieu mardi 12/01.
Le Stade 3 de la reprise est toujours de mise, avec la reprise de la Nationale à huis clos.
Alain DOUCET précise que 4 clubs occitans sont concernés (Albi, Blagnac, Narbonne et Tarbes).
Jocelyn BROUSSE fait état du club de Blagnac et des éventuelles difficultés financières face à l'absence du public

LES EPREUVES

Rolland SORMANI fait une présentation des différents scénarios possibles en fonction des dates autorisées de reprise de l'activité. *(annexe I)*

Le premier postulat est qu'un délai de 3 semaines doit être compté entre la possibilité de s'entraîner au « stade 6 » et la date de reprise des compétitions.

La date de reprise prévue au 14/02 n'est plus possible.

Si la compétition peut reprendre le 14/03 ou le 21/03, les championnats actuels pourraient se dérouler uniquement sur les « phases retour ».
A partir de fin mars, un nouveau championnat serait mis en place avec des poules de 4, 5 ou 6, suivant le nombre de dates disponibles.

Si on ne peut reprendre la compétition que début mai, un championnat départemental organisé par la LOR serait proposé avec ensuite l'attribution d'un titre occitan.

Les finales départementales des « Terroirs » auront lieu entre la fin de la phase de poules qualificatives et le début des phases finales.

La compétition organisée dépendra de la date de reprise autorisée et du nombre de dimanches disponibles jusqu'à fin juin.

Pour les compétitions jeunes et féminines, les contraintes sont les mêmes et l'adaptation sera également le principe de base pour modifier les compétitions ou en établir d'autres.

Les différents challenges et trophées s'adapteront à la situation.

Le week-end des 22 et 23 mai (Pentecôte) est réservé au Rugby à 7 toutes catégories (seniors M, jeunes et féminines).

France 2023

CLC : Antoine MARTINEZ rencontre le Président DOUCET mardi 12/01 pour lui présenter l'organisation qui sera mise en place jusqu'à la Coupe du Monde. Une réunion avec tous les membres du CLC aura lieu fin janvier. Il fait état du 3ème appel à projet "Coeur de Rugby". Les CD et clubs sont sollicités pour répondre (date butoir 31/01). Le financement dédié est en place.

Campus : Isabelle GELY fait un point de la situation. Elle a participée à un webinaire organisé par le Pôle emploi Tarn et Garonne pour la recherche de candidats. A ce jour, on dénombre 220 structures accueillantes pour 291 jeunes candidats sur l'Occitanie. La situation n'est pas encore arrêtée définitivement, les candidats pouvant encore s'inscrire jusqu'au 17/01.

Un point par département sera transmis dès que « Campus 2023 aura figé la situation.

Isabelle GELY annonce le nombre de candidatures recevables par département :
Aveyron : 12 – Tarn : 28 – Aude et Ariège : 20 – Gers et Hautes Pyrénées : 18 – Haute Garonne : 94 – Hérault : 59 – Lot et Tarn et Garonne : 14 – Gard : 29 – Pyrénées Orientales : 17

André LAUR demande s'il est possible de connaître le nombre de postes sollicités par département

Isabelle GELY donne un état arrêté au 18 décembre - Aveyron : 12 – Tarn : 24 – Aude et Ariège : 20 – Gers et Hautes Pyrénées : 42 – Haute Garonne : 30 - Hérault : 29 – Lot et Tarn et Garonne : 28 – Gard : 10 – Pyrénées Orientales : 25. Ces chiffres restent potentiels.

ECOLES DE RUGBY

Julie CUMINETTI explique que la planification des plateaux sera revue en fonction des annonces gouvernementales et des directives de la FFR.
Elle fait le constat d'une certaine résignation des écoles et un manque de sollicitations, aucune participation sur le Festival de Noël sur le concours qui avait été lancé.

La reprise des activités est toujours suivant le protocole « Stade 3 ». Il s'avère difficile de prévoir des rencontres. Quelques demandes de tournois ont été reçues : elles seront conditionnées par les mesures sanitaires.

Les CD ont reçu les dates pour l'ORC (Orange Rugby Challenge).

Le Super Challenge M14 sera repoussé à une date ultérieure

Le Président DOUCET intervient pour demander aux présidents de CD de bien faire passer le message que les Ecoles de Rugby doivent rester ouvertes pendant les vacances scolaires, même si tous les enfants ne sont pas présents. Il faut retrouver du temps pour les écoles de rugby.

Il demande également à tous ceux qui le peuvent de se mobiliser pour trouver des structures permettant aux EdR de fonctionner en cas d'intempéries (gymnases, salles diverses, halles couvertes, etc..). Il faut déjà se positionner pour la saison prochaine, même si cela est trop tard pour celle-ci.

Laétitia PACHOUD questionne les membres s'ils ont eu connaissance d'une annexe au décret du 15 décembre concernant la fermeture des vestiaires aux mineurs. Aucune information n'est connue à ce jour.

Semaine des EdR : 8 au 14 mars 2021
Bernard PUJOL présente le format et l'avancement de la mise en place. Il souhaite y associer les Comités Départementaux.
Cette semaine sera ponctuée de soirées à thèmes, portes ouvertes le mercredi et rencontres « sportives » plateaux.
Une réunion aura lieu avec les référents connus pour définir le format et mettre en place la communication.

Une réunion de rentrée du secteur « Développement » aura lieu avec tous les correspondants départementaux dans le courant de la 2ème quinzaine de janvier.

Daniel FABRE, concernant les détections des CS, souhaite savoir si quelque chose est prévu cette saison.
Christian GALONNIER précise que le CS M15 servira de détection pour l'entrée dans les Académies. Les décisions concernant les tournois du « Languedoc » et de « Bigorre » seront prises par leurs organisateurs. Le tournoi « Batigne » est, à ce jour, maintenu.
Les CTC travaillent également sur de la détection au sein des « Terroirs ».

TOUR D'HORIZON DES COMITES DEPARTEMENTAUX

Un tour de table des Présidents de Comités Départementaux est effectué sur le fonctionnement.
Tous sont en phase de structuration de leurs Comités Directeurs et de leurs commissions.

09 Frédérick DEDIEU : proximité avec les clubs, difficultés sur les cadets et juniors sur les entraînements dues au couvre-feu. Partenariat avec la Chambre des Métiers.

11 Alain PALAUSSE : Challenge Orange le 23 janvier stade 3 : décision à prendre sur sa réalisation.

12 : Gérard FOURQUET : Reprise des écoles de rugby – Sections baby rugby.

30 : Matthieu MONCHAUX excusé

31 : Daniel FABRE – Convention USEP semaine paralympique – Sollicitation activités parascolaires – convention en cours avec la Fédération des Sports Adaptés - Réouverture créneau du jeudi du CD rugby à 5.
Le Président Alain DOUCET demande à Daniel FABRE de tenir informé Laetitia PACHOUD sur tout ce qui est en rapport avec le sport adapté.

32 : Laetitia PACHOUD – Premier comité directeur ce jour, avec attribution des commissions. Visite de Christian GALONNIER et Pierre CIBOT le 21 janvier au CD – 11 écoles de rugby en activité sur 15.

34 : Didier CEYSSON excusé représenté par Cédric GARCIA - Nomination des commissions – contact avec le vice-président du département – mise en place des fiches actions.

46 : André LEYMAT - Planning contact avec les clubs avec communication sur le plan de reprise et réunions avec les écoles de rugby – Intervention et développement dans le milieu scolaire.

48 – Thierry VIGNOBOUL – Travail avec les écoles de rugby.

65 – Pierre JEAN MARIE – Mise en place des commissions – La structure Elite continue à fonctionner malgré la crise sanitaire – réunion avec les écoles de rugby et les CTC – Préparation du tournoi de Bigorre du 21 février.

66 – Jacques ZOCCHETTO – Mise en place d'une nouvelle organisation – Commission EDR activée – Rencontres avec les clubs. Il souhaite que le CD soit mis en copie des invitations adressées aux référents de la LOR aux différentes commissions.

81 – Alain REY – Organigramme et mise en place des commissions effectuée – préparation du Challenge Batigne (23 avril) et des Pavois du Tarn finales régionales du 7 (13 mai)

82 - Michel RUAMPS – dotation aux écoles de rugby – présent sur le baby rugby (matériel) – visio avec les clubs – signature convention avec UGSEL – Formation avec les trésoriers départementaux

Le Président se réjouit de l'activité avec le milieu scolaire, présente sur la plupart des départements.
Il insiste sur le maintien du lien de proximité des CD sous toutes ses formes avec les clubs.
Il tient à remercier les présidents des CD pour leur engagement.

POINT FINANCIER

Pierre CROS, présente le bilan financier de la LOR pour la saison 2019-2020.
Il fait l'analyse du compte d'exploitation avec un résultat négatif. il présente une projection sur la saison en cours 2020-2021 prenant en compte de certains éléments (reprise matériel Copy Sud – aides gouvernementales pour les salariés, baisse des subventions fédérales).
Une révision des règlements financiers et de l'organisation de la LOR doit être mise en place.
Une large réflexion est en cours sur tous les domaines pouvant amener des économies.
Le cabinet comptable travaille sur un arrêté au 31/12/2020 et apportera une vision précise sur le résultat 2020/2021.

Alain AZPIROZ présente un plan d'améliorations à conduire tant sur les charges que les produits.
Une perte financière de 25% est estimée sur la subvention fédérale.
Pour retrouver un équilibre et un compte d'exploitation positif, il faut réduire les charges de fonctionnement de la Ligue, augmenter entre autres la partie partenariat où des échanges sont actuellement en cours par l'intermédiaire de Francis CAZENEUVE.
Il tient à remercier l'ensemble des CD pour leur communication externe pour la réalisation et le montage du magazine numérique Rugby d'Oc.
Ce support apportera une meilleure visibilité des CD et de la Ligue et un apport financier notamment avec les partenaires par la vente de pages publicitaires.

Daniel FABRE intervient sur la convention signée avec les départements et la Ligue et sur la part « mobile » de la subvention qui n'a pas été versée aux CD pour la saison passée.
Il demande si la convention sera reconduite sur les saisons à venir.
Le Président dit que cette dernière sera gelée pour les départements, du fait que la saison s'est arrêtée fin février 2020 et que toutes les actions de fin de saison n'ont pas été mises en place.
Une réunion des Présidents de CD sera programmée rapidement pour aborder les relations financières.

Alain REY intervient sur ce sujet et souhaite que cette situation soit officialisée. Il s'exprime sur le magazine « Rugby d'Oc » où les comités départementaux sont associés moyennant une participation financière. Il aimerait qu'une réunion soit organisée avec tous les départements et la Ligue, pour étudier les modalités et les conséquences économiques.

Alain AZPIROZ informe qu'un bilan après la sortie du 1er numéro sera fait et précise que la 2éme édition se fera si la saison reprend.

Le Président intervient pour préciser que les comités départementaux ont la liberté de traiter une participation publicitaire intéressante pour couvrir ces frais et apporter des liquidités aux départements. Il souligne que l'adhésion à ce projet est libre à chacun.

Jean-Claude TARDIEU dit que les frais engagés pour ce magazine peuvent facilement être amortis par la vente de pages publicitaires à un partenaire « neutre » et souligne que cette revue est un outil de communication important entre les départements.
Une réunion avec tous les comités départementaux à ce sujet est primordiale.

Daniel FABRE dit qu'il serait intéressant de connaître le détail de l'utilisation des frais engagés par les départements pour ce 1er numéro.

Le Président confirme qu'une réunion aura lieu à la suite de la sortie de ce 1er numéro pour en faire un bilan et de décider de sa prolongation.

Jean-Yves MOURET confirme que l'AG Financière aura lieu le 20 février, en présentiel.
De ce fait, un comité directeur supplémentaire aura lieu le 30 janvier pour valider les comptes et l'ordre du jour de cette assemblée.

DEVELOPPEMENT DES NOUVELLES ACTIVITES

André LAUR fait un point d'avancement des travaux engagés sur 2 axes : le scolaire et la cohésion sociale avec des possibilités de dégager des ressources (proposition de vacances avec les partenaires sociaux et les collectivités). Une présentation sera faite lors du prochain Comité Directeur.

2C2R : Mis en place autour de Jo MASO, une réunion de présentation des objectifs et du fonctionnement se tiendra en visioconférence dans la 2ème quinzaine de janvier.

ARBITRAGE

Eric DORIA fait un focus sur l'arbitrage au niveau de la LOR *(annexe II)*
La situation des effectifs au 9 janvier : -1,98 %. 19 dossiers en cours de validation
Bilan intermédiaire des obligations des clubs par rapport à la Charte de l'Arbitrage : 34 clubs en déficit d'arbitres soit 41 arbitres potentiels.
Le point sur les examens fédéraux : centres d'examens en présentiel en respectant les consignes sanitaires, le 23/01 à Narbonne, 6/02 février à Narbonne et Toulouse, 27/03 à Toulouse, le 8 et 9/05, finale du concours de jeunes arbitres et du jeu des écoles d'arbitrage au CNR et 19 et 26/06.
Schéma des désignations actuelles : reprise des désignations National et Espoirs Nationaux et l'Elite féminin : 4% des arbitres occitans désignés.
Eric DORIA demande l'autorisation de communiquer le tableau de prévision de reprise des compétitions aux officiels de matchs.
Travaux de la DNA sur les missions d'apprentis Campus 2023 : actions spécifiques en direction des scolaires
Projets dans le cadre de la communication numérique et du magazine : intégration dans le « Rugby d'Oc » des reportages qui sont actuellement diffusés par le biais du « Sifflet d'Oc »

ACTIVITE DES PERSONNELS

Pierre CIBOT informe qu'à la suite de la réunion du CODIR du 19 décembre, une réunion avec le CSE s'est tenue le 23/12 sur la situation du personnel et la mise en place de l'accord de l'activité partielle de longue durée.
Il informe également de la réception de la part du Ministère du Travail, de la validation de l'accord du dispositif de l'APLD pour les sites de Toulouse (31/12) Tarbes (06/01) Narbonne (07/01). En attente de validation le site de Perpignan.
Il souligne que l'Etat a décidé de maintenir jusqu'au 31/01/2021 l'allocation pour compenser la charge des employeurs à 70% de la rémunération brute et abaissée à 60% au 31/03/2021 d'où l'importance d'avoir signé cet accord APLD.
Pierre CIBOT précise qu'au vu de la validation de l'APLD par le Ministère du Travail, les formations professionnelles (obligation) ont pu être déposées.
Les personnels placés en chômage partiel se verront proposer des formations qui démarrent ce mois-ci.
Le plan de continuité trimestriel a été établi pour le personnel administratif et plan semestriel pour les CTC (dispositif national).

Le Président remercie le personnel et ceux qui ont mené cet accord.

CTC

Max SANTA précise à nouveau aux Présidents des comités départementaux présents que la demande pour faire appel aux CTC dans le cadre de missions départementales doit être faite aux CTL et/ou à Bernard ROLLAND.

Le Président précise que ce schéma d'autorisation a été mis en place dans un souci de responsabilité civile.

Max SANTA dit que certaines missions ne pourront pas être assurées par les CTC du fait de l'APLD (3 jours par semaine travaillés) avec des priorités sur la formation fédérale, l'accompagnement des écoles de rugby, des scolaires avec la formation des enseignants, d'où l'intérêt d'informer le CTL pour la mise à disposition des CTC.

Christian GALONNIER demande d'informer les clubs de la mise en APLD à 60% des CTC.
La mobilisation des CTC a été orientée vers le maintien de l'activité dans les clubs

Le tableau de prévision de reprise des compétitions sera également communiqué aux CTC et CTL.

Les ateliers et l'Orange Rugby Challenge : difficultés sur les ateliers avec des séances d'oppositions. Si ces actions ne devaient pas avoir lieu, cela aura un impact sur le dossier.
« Labellisations ». En attente des décisions fédérales.

Les Plans d'Actions Départementaux scolaires – USEP et UGSEL – signés devront être renvoyés à Michèle ANDRE et Jean Louis CUNG. La date limite était au 15/12.
A ce jour, seuls ceux du 09 et du 30 ont été réceptionnés à la Ligue.

Christian communique le bilan des licences sur la LOR au 09/01/21.
On note une baisse de 5,9%, avec une perte au niveau des M8, M10, M12 et M14 et une hausse des M6, des dirigeantes féminines.

Le tableau des effectifs sera communiqué à tous les départements *(annexe III)*

QUESTIONS DIVERSES

Le Président aborde les questions diverses :

● Rappelle aux CD n'ayant pas renvoyé leurs propositions de médailles fédérales de bien vouloir les transmettre à Daniel COLLET avant le 15/01. En attente pour les départements : 12, 34, 46, 48, 81 et 82/ et à compléter pour des propositions complémentaires attendues pour les départements : 11, 65 et 66. Les propositions seront validées au prochain CODIR du 30/01.

● Alain DOUCET fait part des nominations dans les commissions fédérales du secteur Développement de la FFR.

● Faisant suite à leur demande, un bureau sera proposé à l'UCRAF dans les locaux de la Ligue à Toulouse.

● Le Président demande de finaliser avec Serge GROS le présent à offrir à nos « Grands blessés » pour la nouvelle année. René BES est en charge du dossier. Le Président et demande à Michel RUAMPS de relayer l'info à Serge GROS.

● Une réunion a été proposée par le Président Alain DOUCET aux élus de Nouvelle Aquitaine (forte de 5 MOT(s) Pas de retour à ce jour.

● Gérard TUGAS organisera une réunion avec les Académies et fera un retour lors du prochain comité directeur du 30/01.

● Daniel FABRE fait part de l'accident tragique d'un jeune joueur de l'école de rugby de Tournefeuille. Un accompagnement a été fait par le CD avec Jean POUS.

● Le Président souhaite organiser rapidement une visio-conférence avec Isabelle GELY et Claude SOUTADE sur le projet de formations aux dirigeants.
Claude SOUTADE, fait un point d'avancement du dossier : Boite à outils digital en cours de réalisation avec une cinquantaine de thèmes, formations à finaliser.
Isabelle GELY dit qu'il semble intéressant que chaque CD réfléchisse à un interlocuteur formation pour travailler régulièrement.

Séance levée à 12H45.

Alain DOUCET
Président

Jean-Yves MOURET
Secrétaire Général
